

# LIVRET D'ACCUEIL

## UNITE PERE-MERE-BEBE

8 A RUE JOSEPH JACQUARD

25 000 BESANCON

Tel : 03.81.88.33.62



Livret réalisé en juin 2017 par l'équipe de  
l'Unité Père-Mère-Bébé



## SOMMAIRE

Editorial	p 2
Historique	p 3
L' accueil	p 4
L'accueil et le suivi : un soutien de la fonction maternelle, paternelle et de la relation père-mère-bébé	p 5
Une équipe interdisciplinaire à votre écoute	p 7
Les structures associées à l'Unité Père-Mère-Bébé	p 8
Les liens avec les professionnels	p 9
Formalités administratives	p 10
Vos droits	p 11
Questionnaire de satisfaction	p 12
Accès	p 13

## EDITORIAL

Bienvenue à l'Unité Père-Mère-Bébé.

Cette Unité Père-Mère-Bébé va devenir un lieu privilégié pour vous et votre bébé dans les semaines à venir. Elle est faite pour vous aider au mieux dans les questionnements, les préoccupations que vous traversez tant pour vous-même, qu'avec votre bébé ou que dans votre relation mutuelle.

L'équipe d'accueil et de soins de l'Unité Père-Mère-Bébé vous attend, c'est une équipe sur laquelle vous pouvez compter.

Dr. Dominique FREMY

## HISTORIQUE

L'Unité Père-Mère-Bébé répond aux besoins de continuité et d'accompagnements médicaux et psychologiques pendant la grossesse et/ou dès la sortie de maternité. Elle accueille les futurs parents, les mères, les pères et leur bébé jusqu'aux 2 ans de leur enfant :

- Soit parce que la naissance d'un enfant, d'un premier enfant, comme d'un autre enfant change et parfois bouleverse l'économie psychique de chacun des parents,
- Soit parce que les mères et/ou les pères se sentent seuls, isolés, démunis, vulnérables devant un bébé qu'ils ont du mal à comprendre,
- Soit parce que le bébé, lui-même présente des difficultés, ce qui rend le quotidien et la relation difficiles.

L'Unité Père-Mère-Bébé, dès son ouverture, a bénéficié du financement et du soutien du Conseil Général, de la Mutualité de Franche-Comté, de la Ville de Besançon, de l'Etat, du Centre Hospitalier de Novillars avant d'être pérennisée en 2013 par l'Agence Régional de Santé.

L'Unité Père-Mère-Bébé a bénéficié également du soutien de la Ville de Besançon et des pièces jaunes pour l'aménagement de son espace.

L'Unité Père-Mère-Bébé fait l'objet d'une convention entre trois établissements : le Centre Hospitalier de Novillars, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon et la Polyclinique de Franche-Comté.

Elle est ouverte, sans rendez-vous, aux familles de la ville de Besançon mais aussi du Doubs et de la Région.

Elle fait partie du Pôle de l'Enfant et l'Adolescent du Centre Hospitalier de Novillars.

## L'ACCUEIL

- Parce que votre bébé pleure sans pouvoir être consolé, qu'il régurgite, qu'il a des difficultés à s'endormir, qu'il ne se laisse pas bien porter, ...,
- parce que vous vous sentez fatiguée, que vous vous posez des questions sur l'allaitement, sur votre capacité à « être mère » ou « à être père », que vous avez l'impression de ne pas arriver à décoder ce que votre bébé exprime ou que vous vous sentez dépassé(e),
- parce que vous avez besoin de parler de votre grossesse, de l'accouchement, de la naissance, de votre bébé...

Vous pouvez venir **sans rendez-vous** sur l'une des quatre plages d'accueil hebdomadaires de l'Unité Père-Mère-Bébé.

La durée et le rythme de votre suivi est souple. Ils s'ajusteront à l'évolution de votre quotidien avec votre bébé et se parleront en général avec le ou les professionnelles qui vous suivront.

## L'ACCUEIL ET LE SUIVI : UN SOUTIEN DE LA FONCTION MATERNELLE, PATERNELLE ET DE LA RELATION PERE-MERE-BEBE

Vous serez accueillie dans un **groupe** de mères et/ou de pères avec leurs bébés. Ce groupe pourra varier en nombre, les accueils étant sans rendez-vous.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, parler et partager avec d'autres mères sur votre quotidien avec votre bébé : allaitement, change, toilette, jeux, sommeil...).

Vous pourrez bien sûr échanger avec l'équipe de l'Unité Père-Mère-Bébé, de vos questions, de vos préoccupations depuis la naissance de votre enfant ou dans les mois qui l'ont suivi. Votre bébé pourra aussi rencontrer d'autres enfants et s'éveiller aux jeux. Vous êtes responsable des soins donnés à votre bébé (tétées, repas, changes, endormissement, jeux,...) mais vous serez entouré(e) par les soignantes qui pourront vous écouter, vous accompagner, vous soutenir et vous relayer si vous êtes trop préoccupé(e) ou fatigué(e).



Pendant le temps de cet accueil collectif, le professionnel qui vous aura accueilli, pourra vous proposer :

- des consultations individuelles pour vous et/ou votre bébé auprès des **pédopsychiatres**, des **psychologues** ou de la **psychomotricienne** de l'équipe,
  
- des rencontres auprès de **la sage-femme, de l'infirmière consultante en lactation** ou d'une des **infirmières** de notre équipe pour toutes questions ou interrogations somatiques concernant votre bébé ou vous-mêmes.

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, demander ces temps de consultations.

Pour les femmes enceintes, un accueil sans rendez-vous, dans un groupe spécifique permet d'échanger sur les préoccupations, les craintes générées par la grossesse ou encore un événement ébranlant le cours de celle-ci.

# UNE EQUIPE INTERDISCIPLINAIRE A VOTRE ECOUTE

L'équipe de soins, que vous rencontrerez, sera toujours la même, selon les temps de groupe où vous serez accueillie.

Elle se compose de :

## Pédopsychiatres :

Dr Camille CHEVAL

Dr Lucie GALDON

## Psychologues :

Madame Martine COURTOT-CONDAMINE

Madame Florence GALLET

Madame Dominique PLUCHE-GALMICHE

## Sage-Femme :

Madame Angélique ROY

## Infirmières

Madame Hélène DAHY

Madame Sandra PERREUX

Madame Maria PINTO PEREIRA

## Psychomotricienne :

Madame Elisabeth PFLIEGER

## Secrétaire :

Madame Aurore SANNA

## Cadre de santé :

Madame Alicia ROUSSELIERE

## **LES STRUCTURES ASSOCIEES A L'UNITE PERE-MERE-BEBE**

Nous pouvons vous proposer, en accord avec vous, si vos préoccupations avec votre bébé sont toujours aussi prégnantes, un suivi en consultation ou un relais vers d'autres structures.

Lorsqu'il apparaît que votre enfant a besoin de soins pour lui-même, nous pouvons aussi vous conseiller pour prendre rendez-vous dans les structures adaptées de votre secteur d'habitation.



## **LES LIENS AVEC LES PROFESSIONNELS**

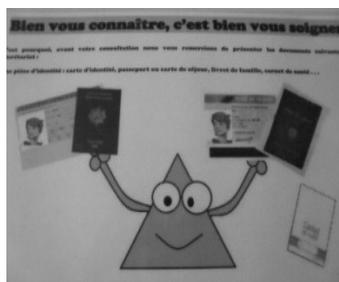
- Nous travaillons en relation avec les différents services et professionnels avec lesquels vous avez été ou vous êtes encore en relation : professionnels libéraux (médecins généralistes, pédiatres, sages-femmes...), services médico-sociaux, services sociaux, services hospitaliers, foyers d'hébergement... Nous nous mettons en contact avec ces professionnels, toujours avec votre accord et nous le faisons dans le respect du secret professionnel.
- Les professionnels de l'Unité Père-Mère-Bébé peuvent également être contactés par des professionnels de santé que vous fréquentez par ailleurs. Ces professionnels ne peuvent intervenir dans votre suivi à l'Unité Père-Mère-Bébé, comme nous ne pouvons intervenir dans leur travail. Ces liens sont conçus pour favoriser la cohérence de votre accompagnement.

## FORMALITES ADMINISTRATIVES

- Lors de votre première venue à l'Unité Père-Mère-Bébé, un dossier administratif sera ouvert.

Il vous sera demandé votre carte d'identité, votre livret de famille et le carnet de santé de votre bébé, afin de nous éviter des erreurs dans vos coordonnées et l'orthographe de votre nom, prénom et de celui de votre bébé.

- D'autres renseignements concernant les modalités de votre grossesse et de votre accouchement seront complétés par le professionnel qui vous a accueilli avec votre aide.



## **VOS DROITS**

### **Secret professionnel**

Tous les membres de l'équipe et les stagiaires sont tenus au secret professionnel.

Nous vous demandons également la plus grande discrétion par rapport aux autres personnes que vous pourrez rencontrer à Unité Père-Mère-Bébé.

### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est à votre disposition. Vous pouvez en prendre connaissance sur demande, auprès de la cadre de santé et/ou de la secrétaire.

### **Le Dossier patient**

L'Unité Père-Mère-Bébé répond à la loi du 04 mars 2002.

Un dossier de soin à votre nom, à celui de votre conjoint (e) s'il vient à l'Unité et à celui de votre bébé sont ouverts.

Vous pouvez disposer d'un droit d'accès à votre dossier en adressant par écrit une demande au Directeur de l'établissement.

## **QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION**

A l'issue de votre suivi à l'Unité Père-Mère-Bébé, nous avons besoin de votre avis sur votre accueil.

Nous vous proposons de remplir ce questionnaire que vous pourrez remettre au cadre de santé de la structure. Ce questionnaire est confidentiel et anonyme.

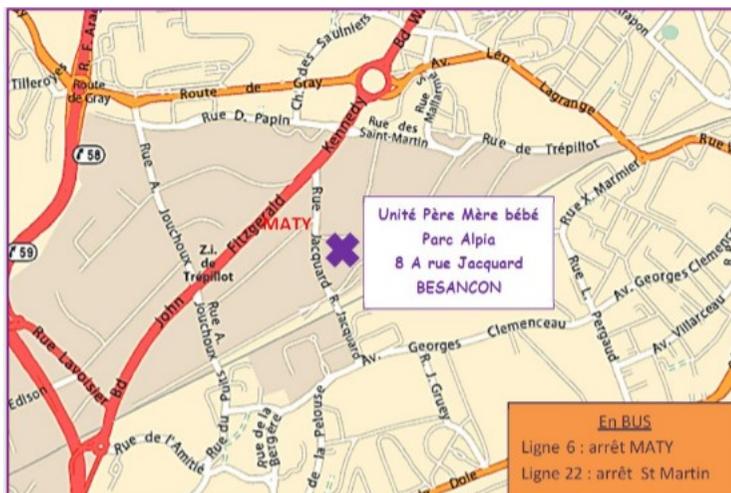
En cas de mécontentement concernant votre suivi, vous pouvez en parler au médecin responsable ou au cadre de santé. Toutefois, vous pouvez également faire part de vos observations écrites et motivées au Directeur de l'Etablissement.





**PLAN D'ACCES  
UNITE PERE-MERE-BEBE /  
ACCUEIL DE JOUR PARENTS-  
BEBE**

**8 A RUE JOSEPH JACQUARD  
(Parc Alpia)  
25000 BESANCON  
☎ : 03.81.88.33.62**



Ligne de bus :

- Ligne 10 : arrêt MATY
- Ligne 6 : arrêt Saint Martin

## **QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL DE SATISFACTION**

### **« UNITE PERE-MERE-BEBE »**

#### **1. Par qui avez-vous eu connaissance de notre service?**

- Professionnels PMI                       médecin traitant
- Professionnels libéraux                 un service hospitalier
- Une maternité, laquelle ?             Autres

#### **2. Si "Autres", pouvez- vous préciser ?**

#### **3. Est-ce la première fois que vous venez dans notre structure ?**

- Oui                       non, préciser combien?

#### **4. Que pensez- vous de la signalisation d'accès (panneau de direction ou signalisation à l'extérieur du bâtiment) à notre service?**

- Très satisfaisante     Assez satisfaisante     Satisfaisante
- Insatisfaisante                       Très insatisfaisante

#### **5. Que pensez- vous de l'accès à nos locaux (bus, parking,...)?**

- Très satisfaisant     Assez satisfaisante     Satisfaisant
- Insatisfaisant                       Très insatisfaisant

**6. Que pensez- vous de l'accessibilité à nos locaux pour les personnes à mobilité réduite ?**

- Très satisfaisante     Assez satisfaisante     Satisfaisante  
 Insatisfaisante     Très insatisfaisante

**7. Que pensez- vous de l'aménagement des locaux?**

- Très satisfaisant     Assez satisfaisante     Satisfaisant  
 Insatisfaisant     Très insatisfaisant

**8. Êtes- vous satisfait des prestations hôtelières ?**

- Très satisfait     Assez Satisfait     Satisfait  
 Insatisfait     Très insatisfait

**9. A-t-il été possible de répondre rapidement à votre demande de soin ?**

- Très satisfait     Assez Satisfait     Satisfait  
 Insatisfait     Très insatisfait

**10. L'accueil téléphonique est-il ?**

- Très satisfaisant     Assez satisfaisante     Satisfaisant  
 Insatisfaisant     Très insatisfaisant

**11. Le mode de prise en charge et le suivi qui vous sont proposés vous paraissent ?**

- Très satisfaisant     Assez satisfaisante     Satisfaisant  
 Insatisfaisante     Très insatisfaisant

**12. Votre implication au niveau des soins vous paraît ?**

- Très satisfaisante     Assez satisfaisante     Satisfaisante  
 Insatisfaisante     Très insatisfaisante

**13. Les informations qui vous sont délivrées pour la fin de votre prise en charge (arrêt du suivi, orientations vers d'autres professionnels, etc...) vous paraissent ?**

- Très satisfaisantes     Assez satisfaisantes     Satisfaisantes  
 Insatisfaisantes     Très insatisfaisantes

**15. Pouvez-vous nous donner votre opinion générale. Êtes-vous ?**

- Très satisfait     Assez Satisfait     Satisfait  
 Insatisfait     Très insatisfait

**16. Aujourd'hui, par rapport à votre première venue dans notre unité, ressentez-vous ?**

- Une nette amélioration     Une légère amélioration  
 Une amélioration     Pas de changement     Une dégradation

**17. Avez-vous des remarques à faire ou des suggestions à formuler? N'hésitez pas à nous les communiquer.**